



La fondation Naturex a créé un centre Internet dans un village isolé du Pérou.



La Fondation l'Occitane a participé à la journée mondiale de la vue le 16 octobre.

D.R. JEAN DE LA TOUR

Les fondations d'entreprise font recette

Ces cinq dernières années, une vingtaine de fondations d'entreprise a été créée en Paca. Investissement sociétal, la plupart soutiennent des initiatives en faveur de la solidarité, de la culture et de l'environnement.

« **E**tre utile » est l'expression favorite au sein des fondations d'entreprise. Une vague de philanthropie aurait-elle soudain déferlé sur les grandes sociétés françaises ? « Le mécénat est par nature altruiste. Mais il est possible de servir l'intérêt général tout en étant au service de sa stratégie d'entreprise », explique Philippe Boutot, responsable du secteur des fondations d'entreprise chez Ernst & Young. Dans ce qui motive une entreprise à créer sa fondation, l'aide apportée aux associations et aux populations en difficulté est indéniable et l'encouragement de l'État (voir encadré) attractif. Mais les bénéfices indirects, difficilement chiffrables, sont aussi nombreux.

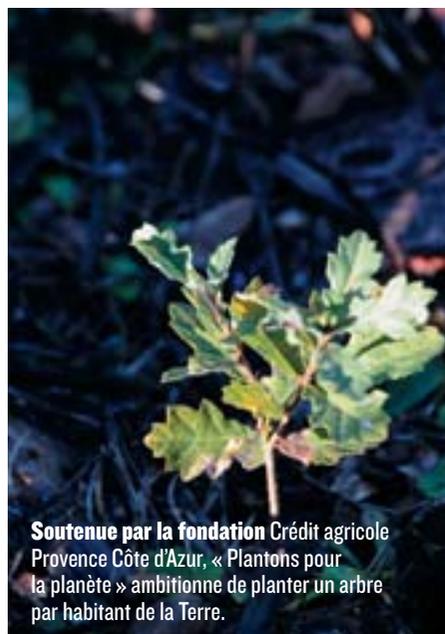
« Notre fondation, créée en 2008, fédère nos clients et nos salariés. Ils se reconnaissent dans une entreprise qui redistribue en menant des actions solidaires. Nos employés sont fiers de voir la fondation Naturex améliorer le quotidien des populations de leurs pays d'origine. Et nos clients industriels demandent à participer au financement de nos projets via notre fonds de dotation », explique Jacques Dikansky, P-dg du groupe avignon-nais. Il a ainsi décidé de doubler le budget de sa fondation et d'étendre ses actions au Pérou, au Maroc et en Inde, à la Chine, au Brésil et à l'Afrique du Sud.

L'Occitane en Provence est l'un des précurseurs en région Paca de ce mouvement de solidarité. Bien avant la création de sa fondation (2006), l'entreprise consacrait déjà une partie de ses bénéfices à aider les déficients visuels, l'émancipation économique des femmes des pays pauvres et la préserva-

tion des savoirs de la nature. « La fondation permet de mieux structurer nos actions, de pérenniser les projets et de communiquer différemment. Certains de nos salariés s'impliquent bénévolement », assure Mary Bonneaud, sa déléguée générale. En Provence, la Fondation l'Occitane soutiendra en 2011 les vergers paysans de la Maison de la Biodiversité à Manosque et les jardins partagés de Montaleigne, à Cagnes-sur-Mer.

Autre fondation phare, celle du groupe CMA-CGM créée en 2005. En région Paca et au Liban, elle apporte son aide à l'enfance défavorisée et à la création artistique. Malgré une conjoncture économique difficile, la fondation soutient cette année la création de l'Espace méditerranéen de l'adolescent et d'un centre de vie dans le quartier Malpassé (Marseille). Sollicitée par le diocèse marseillais en 2006, elle a financé la restauration des ex-voto de Notre-Dame de la Garde. Également très ancrée sur son territoire, la fondation du Crédit agricole Provence Côte d'Azur a participé au reboisement de parcelles via l'opération « Plantons pour la planète » et s'associe à la restauration du Trophée d'Auguste à La Turbie.

Les fondations donnent-elles une cohérence humaine à une économie essentiellement tournée vers le profit ? « Une entreprise ne vit pas en vase clos, explique Elisabeth Fuchs responsable de l'antenne Paca d'IMS-Entreprendre pour la Cité. Beaucoup de patrons font du mécénat sans le savoir, en répondant aux sollicitations des associations qui souffrent de la baisse des fonds publics. La plupart connaissent mal le principe d'une fondation d'en-



Soutenue par la fondation Crédit agricole Provence Côte d'Azur, « Plantons pour la planète » ambitionne de planter un arbre par habitant de la Terre.

D.R.

treprise. Cet outil offre une meilleure orientation des dons et en terme d'image de marque, permet de se distinguer et de séduire de nouveaux marchés », poursuit la spécialiste.

■ ALEXIE VALOIS

www.fondation.naturex.com

<http://fondation.loccitane.com>

www.ca-pca.net/fondation/fe_v2/index.html

www.cma-cgm.fr/AboutUs/Foundation/Presentation.aspx

Un cadre fiscal incitatif

La loi Aillagon (1^{er} août 2003) encourage la création de fondations au sein des entreprises françaises. Celles-ci font un don en numéraire (minimum 30 000 € annuels sur 5 ans), en nature ou en compétences, à un organisme d'intérêt général. En contrepartie, elles bénéficient d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires. ■ A.V.